

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES POUR ORGANISER UNE MANIFESTATION SPORTIVE



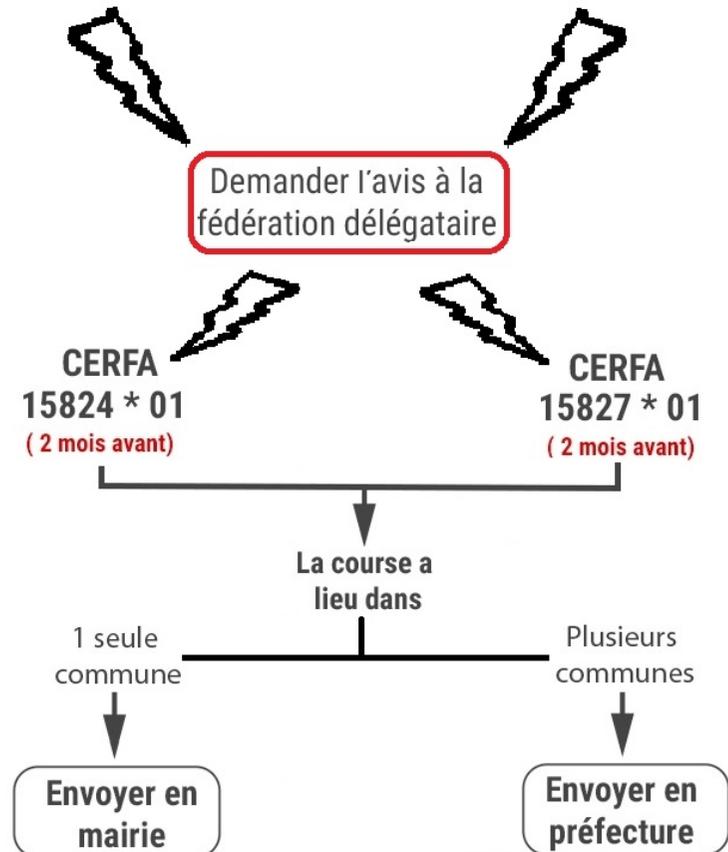
Compétition chronométrée



Manifestation sportive consistant en des épreuves, courses ou compétitions chronométrées.

COURSE A PIED / RAID
RUN & BIKE / TRIATHLON

COURSE DE VÉLO



Manifestation sans classement



Manifestation sportive sans classement, sans chronométrage et sans horaire fixé à l'avance.

RANDONNÉE PÉDESTRE

RANDONNÉE VÉLO

Plus de 100 personnes

Moins de 100 participants

Plus de 100 personnes

CERFA
15825 * 01
(1 mois avant)

CERFA
15826 * 01
(1 mois avant)

La course a lieu dans
1 seule commune

La course a lieu dans
Plusieurs communes

Envoyer en
mairie

Envoyer en
préfecture

Aucune
démarche